

POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le système des piliers a longtemps servi de cadre aux expressions organisées de la société civile qu'il a abritées et contribué à développer : il leur apportait une cohérence et une efficacité qu'il tirait notamment de ses prolongements alignés sur la scène politique. Les affiliations multiples et massives polarisaient alors des identités et dessinaient d'elles-mêmes les espaces de négociation et de transaction entre conglomérats d'influence et en leur sein. Cette configuration a servi chez nous de matrice à l'État social et continue encore, dans une certaine mesure, d'assurer sa gestion.

Le diagnostic a été affiné à plusieurs reprises. Pour autant que ce système des piliers ait connu une sorte d'âge d'or dans l'après-guerre, il est depuis longtemps révolu. Dépassé par de nouvelles formes d'organisation qui ne lui doivent plus rien (qu'on songe par exemple au domaine humanitaire), il est aussi mis en question dans la façon dont il privilégiait les convictions « philosophiques », qu'il tendait à transformer en obédiences pour légitimer ses lignes de partage, souvent au détriment de clivages socialement plus pertinents. Sa signification identitaire est aussi érodée par les mécanismes de marché qui prennent le pas sur les motivations qui justifiaient officiellement les choix et la diversité. Et sous les pas du marché ne repoussent que des producteurs (une offre) et des consommateurs (une demande) entre lesquels une fracture nette s'impose désormais là où les affiliations étaient censées produire, dans le dialogue, une continuité associative.

Mutuelles, syndicats, université libre ou enseignement catholique..., les beaux restes de cette société civile organisée se trouvent désormais atomisés et dépouillés d'une architecture qui leur fournissait des repères et leur permettait, sans trop s'interroger sur eux-mêmes, de s'imposer collectivement comme représentatifs de la société. Comme eux, délégitimées dès que l'exercice de la liberté qu'elles

incarnent gêne, les associations et les O.N.G. sont cyniquement instrumentalisées en experts ou sous-traitants des impasses de l'action publique. Et la concurrence que produit leur pluralisme les contraint à s'engager d'eux-mêmes dans une logique promotionnelle où ils mettent en danger leur raison d'être.

Le dossier que nous présentons ce mois-ci ne regarde pas cet héritage de la société civile comme un objet seulement académique, dont les pesanteurs historiques ont été maintes fois décrites. Poursuivant le travail entamé par la revue¹ dans cette matière, l'approche des trois textes réunis ici souligne, de façons diverses, l'urgence de repenser la dynamique de la réflexion et de l'action collectives organisées. De son redéploiement dépend la qualité de la vie démocratique, qui ne se définit pas seulement par l'ouverture périodique d'un marché électoral. Rien n'autorise donc à considérer d'emblée la cristallisation de la vie civile comme subsidiaire des autres formations sociales que sont l'économie ou l'action publique. Pour autant, les prémisses idéologiques qui fondent l'emprise croissante de ces dernières constituent autant de défis qui tendent à repousser les expressions structurées de la vie civile aux confins du social, au risque d'être considérées comme maffieuses.

Alors que Pierre Reman réhabilite la prétention des « corps intermédiaires » de la société civile organisée à occuper une place centrale dans la vie démocratique, Jean De Munck, par le détour de la révolution néoconservatrice anglo-saxonne, désigne le piège gestionnaire dans lequel se sont laissé enfermer les partenaires corporatistes de l'État providence : celui d'une certaine indifférence aux évolutions culturelles (anthropologiques?) contemporaines. Ce qui fait le sens de la vie et du lien social n'a pu entrer en composition avec les nécessités de la crise. Ainsi, pour cadennasser ce que l'on a jugé essentiel dans les mécanismes de redistribution, on a négligé une remise en jeu de ce que signifie l'adhésion ou l'affiliation, de plus en plus vécues comme une aliénation par les individus contemporains en quête de liberté. En voulant resserrer les rangs dans un cadre idéologique suranné, on les a dégarnis. De même, cette focalisation a abouti à une fermeture thématique des grands appareils, laissant aux « petits associatifs » le soin de prendre en charge les enjeux les plus contemporains de la donne sociale qui se dessine. C'est dans cette double impasse que résonne le plaidoyer de Marie-Claire Florin et d'André Gailly pour la structuration d'un mouvement social nouveau, parce qu'elle rend le monde lisible, libère la conscience et la responsabilité des acteurs qui s'habilitent d'eux-mêmes à le changer.

R.N.

¹ Voir la bibliographie page 69.